

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE 3EME

- ❖ **Voie professionnelle**
- ❖ **Voie générale et technologique**

LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3^{ÈME}



■ **Fin 1^{er} semestre** : les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires sur la fiche d'orientation :

- Seconde générale et technologique ;
- Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
- 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).

→ **Le conseil de classe** donne un avis provisoire d'orientation ; il est transmis sur la fiche de dialogue.

■ **2^e semestre** : les élèves et leur famille formulent leurs vœux définitifs.

→ **Le conseil de classe** fait une proposition d'orientation :

- La proposition est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
- Si la proposition diffère du vœu de l'élève, un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement.

■ **Fin juin**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

UN PARCOURS PROGRESSIF DE LA SECONDE À LA TERMINALE

2^{DE}

En classe
de seconde,
**consolidation des
apprentissages
fondamentaux**

des heures dédiées
à l'accompagnement
et à l'orientation

des parcours
personnalisés

des programmes
approfondis

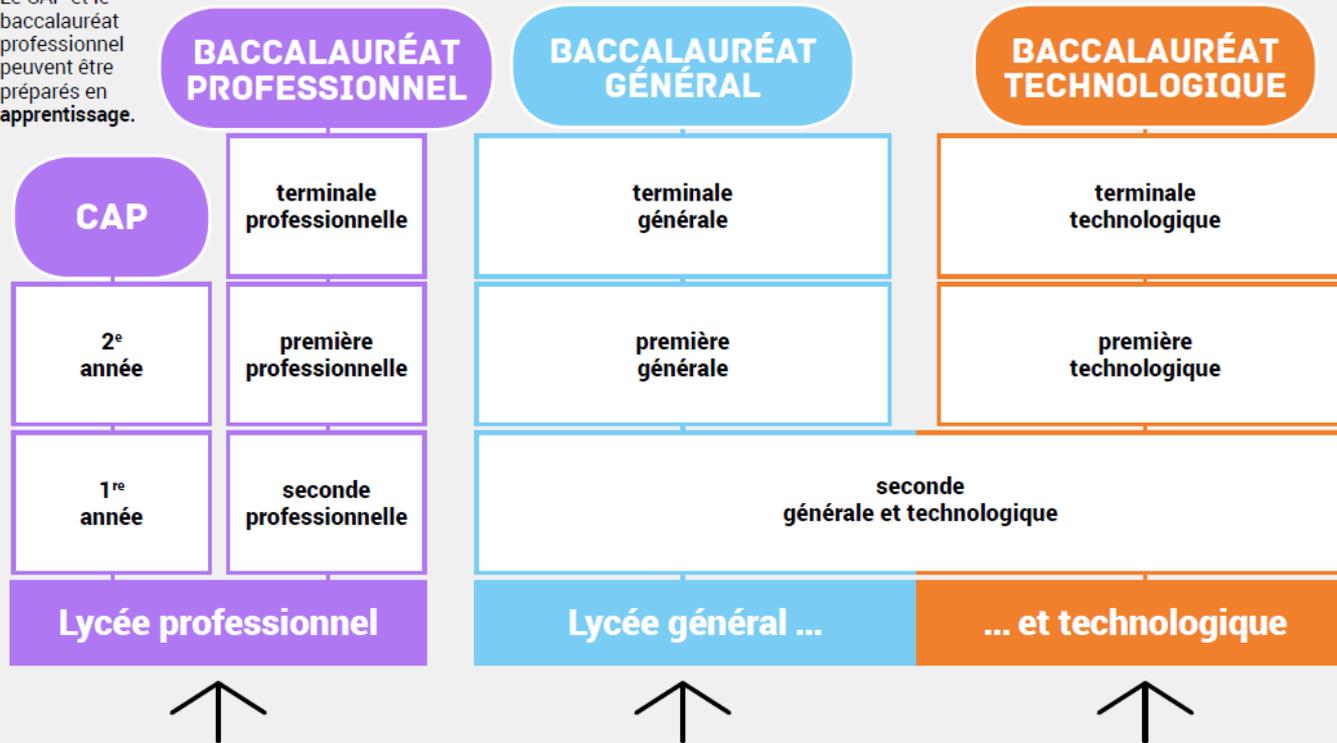
BAC

Un baccalauréat
**qui valorise
la régularité de
votre travail**

**Pour une poursuite
d'études ou
une insertion
professionnelle
réussie**

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

LA VOIE PROFESSIONNELLE

Cf. Brochure « Après 3^{ème} » p 6

LA VOIE PROFESSIONNELLE POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.

- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - Le **CAP**, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études ;
 - Le **Baccalauréat professionnel**, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.

- La formation peut être suivie :
 - Sous **statut scolaire** dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
 - En **apprentissage** dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le lycée professionnel se transforme pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.

De nouvelles manières d'apprendre

- Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements généraux et professionnels animent ensemble les séances de travail.
- Un **chef-d'œuvre*** à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus.

***Chef-d'œuvre** : Le chef d'œuvre est une réalisation concrète réalisée de manière individuelle ou collective. Le chef d'œuvre est évalué à l'examen.

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Des parcours plus personnalisés

- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par **familles de métiers** : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}, avec une meilleure connaissance des métiers.
- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir.

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Au final, 14 familles de métiers

(Cf. Brochure « Après 3^{ème} » p 10)

- Métiers de la construction, du bâtiment et des travaux publics.
- Métiers de la relation client (commerce, vente, accueil).
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique (GATL).
- Métiers de l'aéronautique.
- Métiers de l'alimentation.
- ...

VOIE PRO : TAUX DE PRESSION

Attention : certains Bac Pro et CAP sont très demandés (taux de pression supérieur à 1),
Il est fortement conseillé de formuler plusieurs vœux.

Exemples : Taux de pression 2019

- CAP Cuisine à Capbreton : 2
- CAP Cuisine à Aire sur l'Adour : 1,33
- 2Pro GATL à Tazieff : 0,63
- 2Pro MRC à Borda : 2,2

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Cf. Brochure « Après 3^{ème} » p 14

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Au lycée général et technologique,
la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître leurs acquis et leurs besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Enseignements optionnels (cf. Brochure « Après 3^{ème} » p 16)

1 enseignement général, au choix :

- **Arts** : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique → **3h**
- **Langue étrangère** → **3h**
- **Langue de l'Antiquité** (latin ou grec) → **3h**
- **EPS** → **3h**

- **Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD)** → **3h**

1 enseignement technologique, au choix :

- **Management et gestion** → **1h30**
- **Biotechnologies** → **1h30**
- **Santé et social** → **1h30**
- **Création et innovation technologique** → **1h30**
- **Création et culture - design** → **6h**
- **Culture et pratique de la danse, musique ou théâtre** → **6 h**

- **Hippologie et équitation** → **3h**

2^{NDE} GT : LYCÉE DE BORDA

Enseignements optionnels

Au plus, un enseignement général de 3h parmi :

- Arts : arts plastiques
- Langue vivante C : Italien ou Occitan
- Langues et cultures de l'Antiquité : Latin ou Grec
- EPS

Ou un enseignement technologique de 1h30 parmi :

- Management et gestion
- Biotechnologies
- Sciences et laboratoire
- Sciences de l'ingénieur
- Création et innovation technologique

- Section Euro Anglais : 1h (SI, CIT, Biotech, SL) + 1h d'anglais supplémentaire
- Section Euro Espagnol : 1h (maths) + 1h d'espagnol supplémentaire
- BachiBac : Espagnol (4h) + Hist-géo en espagnol (3h)
- Section sportive : Rugby ; Basket
- Latin ou Grec

2^{NDE} GT : LYCÉE TAZIEFF

Enseignements optionnels

Au plus, deux enseignements optionnels (non obligatoires) au choix :

1 enseignement général, au choix :

- Langue et culture de l'antiquité : Latin ou Grec → 3h
- Section Euro : Anglais (hist-géo + anglais) → 2h
- Section Euro : Espagnol (math + espagnol) → 2h

Et/ou 1 enseignement technologique, au choix :

- Biotechnologies → 1h30
- Santé et social → 1h30
- Sciences de l'ingénieur + Création et innovation technologique → 2h
- Option seule : **Création et culture design** → 6h

2^{NDE} GT : LYCÉE JEAN TARIS

Enseignements optionnels

1 enseignement général, au choix :

- Langue et culture de l'Antiquité : Latin → 3h
- EPS → 3h

1 enseignement technologique, au choix :

- Sciences et laboratoire → 1h30

2^{NDE} GT : LYCÉE HECTOR SERRES

Enseignements optionnels

- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD) → 3h
- Éducation physique et sportive → 3h
- Hippologie et équitation → 3h

2^{NDE} GT : LYCÉE SUD LANDES - TYROSSE

Enseignements optionnels

1 enseignement général, au choix

- Latin → 3h
- Occitan → 3h
- Portugais → 3h

1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion → 1h30
- Sciences de l'ingénieur → 1h30

Options facultatives (maximum 1 par élève) :

- Section Euro Anglais (1h math ou SVT + 1h anglais) → 2h
- Section Euro Espagnol (1h hist-géo + 1h espagnol) → 2h
- Section sportive : handball (2h) ou pelote basque (2h)
- Latin → 3h

2^{NDE} GT : LYCÉE ST EXUPÉRY- PARENTIS EN BORN

Enseignements optionnels

1 enseignement général, au choix

- Latin → 3h
- Portugais → 3h
- Arts : théâtre

1 enseignement technologique, au choix

- Création et innovation technologique (CIT)
- Sciences de l'ingénieur → 1h30
- Management et gestion → 1h30
- Sciences et laboratoire

Option facultative :

- Section Euro Anglais → 2h
- Section sportive : rugby

LA VOIE GÉNÉRALE EN 1^{RE} ET TERMINALE (cf. Brochure 3^{ème} p 18)

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues de l'Antiquité
- Langues et littératures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

EN 1^{RE} ET TERMINALE (cf. Brochure 3^{ème} p 19)

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B (+enseignement techno en langue vivante)
- Education physique et sportive
- Mathématiques

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Les élèves suivent les enseignements de spécialité de la série choisie :

- **ST2S** : Sciences et technologies de la santé et du social
- **STL** : Sciences et technologies de laboratoire
- **STD2A** : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STI2D** : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG** : Sciences et technologies du management et de la gestion
- **STHR** : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- **S2TMD** : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- **STAV** : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION :

- Sur le lycée :
quandjepasselebac.education.fr
- Sur la seconde générale et technologique :
secondes.premiere2019-2020.fr
- Sur la voie professionnelle :
onisep.fr/voie-pro
- Informations sur la réforme et les programmes :
eduscol.fr
- Sites des établissements

CIO de Dax : 05-58-74-70-34

**30 Avenue Jules Bastiat
40100 DAX**

ce.ciodax@ac-bordeaux.fr